RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Association L'ESCURO CPIE DES PAYS CREUSOIS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Siège social : 16 rue Alexandre Guillon 23000 GUERET



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons

effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ESCURO relatifs à l'exercice clos le

31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables

français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de

l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin

de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en

France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la

partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes

annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues

par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux

comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le

paragraphe « 2.1 Evénements principaux de l'exercice » de l'annexe qui expose le

changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement n°2018-06

du 5 décembre 2018 de l'ANC.

Justification des appréciations

Principes et règles comptables

La note 2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables. Dans le cadre de notre

appréciation des règles, méthodes et principes comptables suivis par votre association, nous

avons constaté le caractère approprié des méthodes comptables et des informations

fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations significatives

Nous avons vérifié les méthodes comptables d'enregistrement, de l'engagement, du suivi et

de l'évaluation des subventions d'exploitation ainsi que la correcte application de leur

utilisation dans le cadre de l'objet de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels

pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel

applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et

réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les

comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans

les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux

membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement

d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle

conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité

de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas

échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association

ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir

l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent

pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice

professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des

comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification

des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre

association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout

au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies

significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection

d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du

contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des

procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une

opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère

raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations

les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention

comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de

son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification

avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes

annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner

une image fidèle.

Fait à Limoges, le 19 Mai 2023

Les Commissaires aux comptes

JPA LIMOGES

Françoix DUCRAIMDELORGE



	Actif			Au 31/12/2022			
		GO GORGO CONTROL	Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	4 331	4 331			
		TOTAL	4 331	4 331			
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	65 652 1 700	58 982	6 669	6 884 1 700	
	0:	TOTAL as reçus par legs ou donations destinés à être cédés	67 352	58 952	8 3 6 9	8 584	
	Immobilisations financières 🖾	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres TOTAL	1	00		472	
		Total I	CI 023	63 314	8 369	9 057	
CARREST .	Stoc	cks et en cours	. //	Back and District Co. Co. Co.			
ant	Créances ³¹	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations	49 358		49 358	46 239	
cul	Créa	Autres	300 038		300 038	200 459	
Actif circulant	2	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie	349 396		349 396	246 699	
	Divers	Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	43 220 6 806		43 220 6 806	108 629 4 825	
		Total II	399 423		399 423	360 154	
Pri	mes o	emission des emprunts III de remboursement des emprunts IV e conversion Actif V					
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	471 107	63 314	407 793	369 212	
	Kenvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations fina (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)	ncières				



	Passif	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise	1 889 20 000	1 889 20 000
	Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Écarts de réévaluation	6 000	12 000
Fonds propres	Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité		
nds	Autres	150 317	150 317
Po	Report à nouveau	-71 632	-119 463
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	25 174	47 831
	Situation nette (sous-total)	131 749	112 575
	Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées	>	
	Titali	131 749	112 57:
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs Avances conditionnées Total I bis	127 463 127 463	167 46. 167 46.
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	127 403	107 40.
Fonds	Fonds dédiés Total II	500 500	50 50
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III		
д.	Emprunts obligataires et assimilés	AND THE RESIDENCE OF THE PARTY	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	40 000	2 03
	Emprunts et dettes financières diverses (2) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 664	9 00
Ş	Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	72 675	64 60
Dettes	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 058	
	Instruments de trésorerie	0 038	
	Produits constatés d'avance	20 682	13 02
	Total IV	148 080	88 67
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	407 793	369 21
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (2) Dont emprunts participatifs		



		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
	Cotisations	12 mois	12 mois
	Ventes de biens et services	8 944	8 05
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	175 894	181 996
_	dont parrainages Produits de tiers financeurs		
Produits d'exploitation			
loita	Concours publics et subventions d'exploitation	382 691	347 023
exp	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
s d'	Ressources liées à la générosité du public	.0	
duit	Dons manuels	2 219	1 119
Pro	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie) "	
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 795	36 773
	Utilisations des fonds dédiés		7 830
	Autres produits		
-	TOTAL DES RODUITS D'EXPLOITATION I	599 545	582 798
	Achats de marchandises Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	65 364	68 156
n	Aides financières	4 094	4 597
tatic	Impôts, taxes et versements assimilés	17 910	17 002
Charges d'exploitation	Salaires et traitements	377 715	336 320
d'ex	Charges sociales	102 106	97 757
ges	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 696	6 596
har	Dotations aux provisions		
U	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	5 246	4 740
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	575 133	535 17
Ne.	1. Résultat d'exploitation (I-II)	24 411	47 626



Compte de résultat

		Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
anciers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	763	237
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	763	237
financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	33
fin	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	2	33
	2. Résultat financier (III-IV)	760	204
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	25 172	47 831
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 472	0
	TOTAL DES PRODUITS EXCE FIONI, ELS V	474	0
exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision	472	
xce	TOTAL DESC., ARGES EXCEPTIONNELLES VI	472	
Partic	4. Résulat exceptionnel (V-VI) Lipation des salariés aux résultats ts sur les bénéfices VII VIII Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VIII)	600 783 575 609	583 035 535 204
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	25 174	47 831
	Évaluation des contributions volontaires en nature	9	
Cont	ributions volontaires en nature		
	Dons en nature	10.500	10 50
	Prestations en nature	10 500 9 889	5 64
	Bénévolat Total	20 389	16 14
Char	ges des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens	10 500	10 50
	Prestations en nature	9 889	5 64
	Personnel bénévole Total		16 14



L'ESCURO, CPIE DES PAYS CREUSOIS

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Ce rapport contient 14 pages



L'ESCURO, CPIE DES PAYS CREUSOIS Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

KPMG S.A.

Table des matières

1 1.1	Informations concernant l'association Objet social et moyens mis en œuvre	1 1
2 2.1 2.2 2.2.1 2.2.2	Faits majeurs de l'exercice Evénements principaux de l'exercice Principes, règles et méthodes comptables Présentation des comptes Méthode générale	2 2 2 2 2
3 3.1 3.1.1 3.1.2 3.1.3 3.1.4 3.1.5 3.1.6 3.2 3.2.1 3.2.2 3.2.3 3.2.4 3.2.5 3.2.6 3.2.7 3.2.8	Informations relatives au bilan Actif Tableau des immobilisations Tableau des amortissements Immobilisations financières Créances Tableau des dépréciations d'actifs Produits à recevoir Passif Fonds propres Subventions d'investissements Provisions pour risques et charges Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires Fonds déciés — Tableaux de suivi Avances receboursables Etat des de tes Charges a payer	3 3 3 3 4 4 5 5 6 6 6 7 7 8 8 8 9 9
4 4.1 4.2 4.3	Informations relatives au compte de résultat Ventilation des produits d'exploitation Ventilation de l'effectif moyen Contributions volontaires en nature	10 10 10 11
5 5.1	Autres informations Honoraires des commissaires aux comptes	12 12



KPMG S.A.

1 Informations concernant l'association

1.1 Objet social et moyens mis en œuvre

L'Association, à vocations environnementale et culturelle, a pour buts :

- De sauvegarder, de protéger et de valoriser l'environnement et le patrimoine rural et de développer le soutien aux initiatives locales.
- De réaliser des actions pédagogiques ou de s'y associer, dans un but d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, de Développement Durable et de découverte du patrimoine rural.
- Et en général de mener toutes missions, de prendre toutes initiatives et d'entreprendre toutes actions ou de s'y associer en vue un présent objet social en concertation ou de manière conventionnelle avec les differents acteurs locaux, les collectivités et autres partenaires régionaux ou nationaux.





KPMG S.A.

2 Faits majeurs de l'exercice

2.1 Evénements principaux de l'exercice

Les évènements significatifs sont les suivants :

 Obtention de la convention FEADER pour 2019 et comptabilisation du produit sur cet exercice. L'impact est un produit de 84 k€ ne se rapportant pas à l'exercice. Les conventions concernant 2020 à 2021 ne sont pas signées à ce jour et donc non prises en compte dans l'arrêté 2022.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprenr ent .

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

2.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthours comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.



1 4000111010 202

KPMG S.A.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	В	С	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la
	l'exercice			clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 331		Co.	4 331
Immobilisations corporelles	64 322	2 481	150	65 653
Immobilisations encours	1 700		110	1 700
Immobilisations financières	473		473	1
TOTAL	70 826	2 48	1 623	71 684

3.1.1.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

- Matériel et outillage : 1 841€

- Matériel informatique : 640 €

3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	Å	В	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immoilisations financières	4 331 57 436	2 696 -	1 150 -	4 331 58 983
TOTAL	61 768	2 696	1 150	63 314





KPMG S.A.

3.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
logiciels	Linéaire	12 mois/4 ans
Constructions	Linéaire	
Installations techniques,	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 3 ans

3.1.3 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valour
Participations	
Créances rattachées à des participations	_\']
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Dépôts et cautionnements	-

3.1.4 Créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
Créanc 's(a`		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant		-	
Créances clients et comptes rattachés	49 358	49 358	
Autres	300 038	300 038	
Charges constatées d'avance	6 806	6 806	
TOTAL	356 202	356 202	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

⁽a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours





KPMG S.A.

3.1.5 Tableau des dépréciations d'actifs

	Dépréciations début exercice	Dotations	Reprises	Dépréciations fin d'exercice
Immobilisations				
Stocks				
Créances (subventions à recevoir)				

3.1.6 Produits à recevoir

Subventions: 281 749Formation: 13 038Divers: 2 667



L'ESCURO, CPIE DES PAYS CREUSOIS Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

KPMG S.A.

3.2 **Passif**

3.2.1 Fonds propres

7.11.117	Solde au début	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de
Libellé	de l'exercice			l'exercice
Fonds associatifs sans droit de				-
reprise				
Fonds propres statutaires	1 890			1 890
Fonds propres complémentaires	20 000			20 000
Fonds associatifs sans droit de				-
reprise		(
Fonds associatifs avec droit de				-
reprise			4	
Fonds propres statutaires				-
Fonds propres complémentaires	12 000		6 000	6 000
Apports				
Legs et donations	6			-
Résultat sous contrôle des tiers				-
financeurs	1	1 "		
Ecarts de réévaluation				
Réserves				-
Réserves statutaires ou				-
contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	7 (-
Réserves	,			_
Autres	150 318			150 318
Report à nouveau	- 119 463	47 831		- 71 632
dont résultat des activités sous gestion contrôlée				-



KPMG S.A.

Subventions d'investissements 3.2.2

	Solde à l'ouverture de l'exercice	verture Variations de l'		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal				
Quotes-parts virées au résultat			1,5	
Montant net en fonds propres		(

Provisions pour risques et charges 3.2.3

Situations et mouvements	A	В	C	D
Rubriques	Provisions au	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques Provisions pour charges				
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non- atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				
TOTAL				



KPMG S.A.

3.2.4 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total ⁽¹⁾
I. D. R.		47 093.08	47 093.08
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :
 - Taux d'actualisation : 3.5%
 - Taux de turnover faible

3.2.5 Fonds dédiés - Tableaux de suivi

3.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant des fonds	Fonds \ dé_ager	Utilisation en	Engagement à	Fonds restants à
Ressources	affectés au projet	au début de l'exercice (19)	cours d'exerice (7894)	réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
subvention Crédit Mutue		500			500
		500	-		500

3.2.6 Avances remboursables

L'Association bénéficie d'une avance remboursable de la Région à hauteur de 127 463.90 €. Un montant de 40 000 € a été remboursé.

Un échéancier de remboursement conditionné à la réception des fonds Européens a été accepté par la Région.





KPMG S.A.

3.2.7 Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
Dettes(b)		Échéances à	Échéances	
		moins d'1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	40 000	40 000		
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 664	8 664		
Dettes fiscales et sociales	72 675	72 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		,6		
Autres dettes	6 058	2050		
Produits constatés d'avance	20 682	20 / 82		
TOTAL	148 079	148 079	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

⁽b) non compris avances et acomptes reçus sur coma endes en cours

3.2.8 Charges à payer

- Néant



KPMG S.A.

Informations relatives au compte de résultat 4

Ventilation des produits d'exploitation 4.1

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Ressources propres (cotisations, prestations de service)	184 838
Subventions et consours publics	382 691
Contributions financières	
Reprises s/provisions et transferts de charges	29 795
Dons manuels et mécénat	2 219
Utilisations des fonds dédiés	-
Total	599 543

Les subventions et concours publics proviennent des financours auivants :

- Etat (DREAL, ARS))
- Région Nouvelle Aquitaine
- Département de la Creuse
- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- **FNADT**
- Europe
- Office Français de la Bicaix rsité

Ventilation de l'effectif moyen 4.2

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	
Cadres	2,00		
Non cadres	9,75	-	
TOTAL	11,75	-	



KPMG S.A.

4.3 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
LOCAUX		11 500,00
BENEVOLAT		9 889,00
TOTA		21 389,00





KPMG S.A.

Autres informations 5

5.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 328	
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	49	
Honoraires totaux	∠ 3∠8	